



Charte du parent encadrant

L'investissement des parents joue un **rôle essentiel** dans le bon fonctionnement de notre structure. Notre but est d'offrir aux enfants, comme aux adultes, **un repas convivial** afin que **tous mangent bien** et dans une **ambiance agréable**.

1. Responsabilités et tâches du parent encadrant.

Le parent bénévole s'engage activement, dès la sortie de l'école et jusqu'au retour en classe à :

- Faire respecter l'ordre et la discipline aussi bien lors des trajets que pendant le temps de repas ou de la récréation.
- Avoir un comportement respectueux et bienveillant envers les enfants et les adultes. Aucune violence physique ou verbale ne saurait être tolérée.
- Seconder au mieux le personnel de la cantine.
- Le téléphone portable est interdit durant le service, ceci afin que toute l'attention reste fixée sur les enfants (sauf cas de force majeure) ainsi que la prise de photo.

Les parents bénévoles présents sont responsables des enfants à leur charge dès la sortie de l'école et ce, jusqu'au retour en classe.

2. Déroulement du tour d'encadrement de la cantine.

Cour de l'école :

- Se présenter à **l'école maternelle** à 11h40.
- Les employées désigneront quels parents surveilleront les maternelles et les élémentaires. Il sera fait au mieux pour que les parents puissent être avec leurs enfants mais cela n'est pas garanti.
- Rejoindre la salle des fêtes en rang par 2, l'employé à l'avant et le parent à l'arrière.

Salle des fêtes :

- Les enfants suspendent leurs vêtements. Merci d'aider les plus petits.
- Ils vont aux toilettes et se lavent les mains sous la surveillance de 2 adultes.
- **Les parents aident activement le personnel** pour le service et surveillent les enfants à table tout **en aidant les plus petits**.
- Ils **doivent inciter à goûter**.
- Ils font en sorte que le repas **se déroule dans le calme et le respect des uns et des autres**.
- A la fin du repas, **les adultes et les chefs de tables** regroupent et trient la vaisselle sur la table prévue à cet effet.
- Accompagner à nouveau les enfants aux toilettes.

Attention : les parents ne doivent pas entrer dans la cuisine. Seul le personnel de la cantine est habilité à le faire.

Récréation :

- En cas de pluie, tous les enfants restent à l'intérieur de la salle. Les maternelles vont jouer du côté garderie. Les grands font des jeux de société dans le coin cantine.
- Si le temps le permet, les enfants vont jouer en extérieur.

Retour dans les classes à 13h20, Fin du tour d'encadrement.

Certains points ont été ou seront modifiés en fonction de la crise sanitaire, n'hésitez pas à consulter nos protocoles sur le site internet ou à demander aux employées.

Le port du masque reste obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute question n'hésitez pas à demander **des explications ou des conseils aux surveillantes**. Elles seront ravies de vous renseigner.